

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
12X	16X	20X	24X	28X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L' Abeille.

5me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

5me Année.

VOL. V.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 26 AVRIL, 1853.

No. 29

POÉSIE.

EPITAPHE.

Quique tu sois, passant, que le hasard amène
Dans ce funèbre enclos, sur ce tertre isolé
Où pleure et se balance un saule échevelé
Dont le feuillage épais cache une croix d'ébène ;

Que Dieu file tes jours ou de soie ou de lin,
Que la vie à ton cœur soit douce ou soit amère,
Si tu n'as pas été dès l'enfance orphelin,
Si tu sais, ô passant, ce que c'est qu'une mère !

Soulève ce rideau de verdure et de fleurs ;
Regarde ce gazon qui ne fait que de naître,
Et cette croix humide où tu liras peut-être
Un nom presque effacé par des torrens de pleurs :

Etsi dans les cités tu n'es pas solitaire,
Si ton âme regrette ou rêve de beaux jours,
Si tu crois que les morts endormis sous la terre
Ne sont pas des vivants séparés pour toujours ;

Si tu gardes en toi le souvenir céleste
Du sein qui t'a nourri, des bras qui t'ont porté,
Aussi pieusement qu'une vierge modeste
Garde d'un saint flambeau la rêveuse clarté :

Si tu n'as qu'un amour qui t'aide et te soutienne,
Si ce n'est pas pour toi que tu crains le trépas,
Si ta mère est heureuse et ne te cherche pas,
Arrête : — prie et pleure un moment pour la mienne.

TULLIUS.

L'INDUSTRIE. — SA FUNESTE INFLUENCE
DANS LES PAYS NON CATHOLIQUES. —
SORT DE LA CLASSE OUVRIÈRE CHEZ CES
MÊMES NATIONS QUE LA RELIGION CATHOLI-
QUE SEULE PEUT RETIRER DE L'ÉTAT DE
DÉGRADATION OU ELLES SONT DESCENDUES.

[Suite et fin.]

Sous le rapport civil l'ouvrier est un
esclave. S'il veut s'engager, c'est le
maître qui fixera le prix du travail, en
règlera la durée et conservera le droit
de jeter, quand il lui plaira, le travailleur
à la rue.

Après plusieurs années de travail, ces
malheureux réunissent souvent dans une
taille de quatre pieds toutes les difformi-
tés qui peuvent enlaidir notre espèce : leur
tête est collée à leur poitrine et leur figure
décharnée ne sait plus sourire, on n'y
voit plus de marques de joie ni d'espérance.

“ Aucune jouissance, dit M. de Sismon-
di, n'est plus attachée à l'existence de cette
classe malheureuse. La faim et la souffrance
étouffent en elle toutes les affections
morales. On a honte pour l'espèce hu-

maine de voir à quel point de dégradation
elle peut descendre, à quelle vie intérieure
à celle des animaux elle peut se soumettre
volontairement, et, malgré les avantages
que l'homme a retirés des arts, on est
quelquefois tenté de maudire la division
du travail et l'intervention des machines,
quand on voit à quoi elles ont réduit
des êtres qui furent créés nos semblables. ”

C'est sans exagération que M. de Sismondi
juge la population ouvrière de certains
pays audessous de l'animal : les bêtes
toutes féocées qu'elles soient, conservent
toujours de la tendresse pour leurs petits,
tandisque les esclaves de l'industrie ont
perdu cet instinct si naturel qu'il semblait
être indestructible. Des pères et des mères,
indignes de ce nom, livrent impitoyablement
leurs enfants, dès qu'ils sont capables
de quelque chose, à de barbares chefs
d'ateliers ; et cela pour une pièce de
monnaie. Voici ce que dit à ce sujet
M. Hinkson dans un journal Anglais publié
en 1840 : “ Sur la route de Bethnalgreen
(faubourg de Londres habité par les
tisserands), il se tient tous les lundis
et mardis, entre six et sept heures du
matin, un marché aux enfants. C'est un
espace ouvert, où les enfants des deux
sexes, dès l'âge de sept ans et audessous,
se présentent pour être loués à la semaine
ou au mois . . . A peine arrivé, je me
vis assiégré de sollicitations. — Voulez-vous
un petit garçon, Monsieur ? — Voulez-vous
une petite fille pour le service de la
maison ? . . . ”

Voilà où en était rendu l'Angleterre à
cette époque ! Voilà la flétrissure que l'indus-
trialisme a imprimée au front des nations
soi-disant chrétiennes !

Si vous voulez savoir ce que deviennent
ces pauvres petites créatures entre les
mains de ceux qui les louent, écoutez
le rapport des commissaires de l'enquête
ordonnée à ce sujet par le gouvernement
Anglais, il y a quelques années.

“ Dès l'âge de huit ans, les enfants sont
aptes à certains travaux dans les manu-
factures, notamment dans celles où le
coton est filé. On les soumet à un travail

de huit à dix heures de suite, qui reprend
après une interruption de deux ou trois
heures et se continue ainsi pendant toute
la semaine. L'insuffisance de temps ac-
cordé au repos fait du sommeil un besoin
tellement impérieux, qu'il surprend les
malheureux enfants au milieu de leurs oc-
cupations. Pour les tenir éveillés, on les
frappe avec des cordes, avec des fouets,
souvent avec des bâtons sur le dos, sur la
tête même. Plusieurs ont été amenés
devant les commissaires de l'enquête
avec des yeux crevés, des membres brisés,
par suite des mauvais traitements qu'ils
avaient essayés. D'autres se sont montrés
mutilés par le jeu des machines près des-
quelles ils étaient employés. Tous ont
déposé qu'outre ces accidents, des diffor-
mités presque certaines résultaient pour
eux de la position habituelle nécessitée
par un travail qui ne variait pas. Tous
ont déposé que les accidents dont ils subis-
sent les fatales conséquences n'avaient
donné lieu à aucune indemnité de la part
de leurs maîtres, qui avaient même refusé
à leurs parents les secours momentanés
que réclamait leur guérison. La plupart
étaient estropiés faute d'avoir les moyens
de se faire traiter.

“ Les commissaires ont en outre constaté
que le régime des manufactures a sur les
individus qu'elles renferment la plus
pernicieuse influence ; que la mort en
moissonne un grand nombre avant qu'ils
parviennent à l'adolescence ; que ceux
qu'elle épargne dans cette première
période de la vie portent dans leurs traits
livides et amaigris les symptômes d'une
fin prématurée, et que les formes et la
constitution maladives de tous dépendent
de l'insalubrité du genre de travaux qui
leur sont imposés. ”

Ce rapport vous fait frémir, et vous
croyez sans doute que les Anglais se sont
empressés d'abolir par des lois sévères cet
infanticide industriel ! Sans doute l'en-
fance a eu en Angleterre de généreux dé-
fenseurs ; il fut proposé aux chambres une
loi réduisant à dix heures la journée des
enfants. Mais, qui le croirait ! . . . la loi
échoua et plus que jamais on accabla les
pauvres enfants. Honte à jamais à ces
êtres inhumains qui ont préféré leur in-

torés à la liberté de leurs semblables ! Remercions providence de nous avoir fait naître loin de ces hommes barbares, de parents qui savent prodiguer à leurs enfants les soins les plus tendres et leur procurer le plus précieux des trésors, la vertu.

Quelle différence y a-t-il donc entre ces nations qui se disent civilisées et les autochtones de la mer du Sud ? Il n'y en pas, ou plutôt il n'y en a qu'une ; l'Européen n'est supérieur au sauvage qu'en ce qu'il s'est mieux prolonger le supplice de ses victimes. Le barbare fait rôti les prisonniers qu'il fait à la guerre ; l'Européen fait endurer à ceux de sa nation. L'esclavage le plus insupportable, il dévore, pour ainsi dire, ses propres enfants. Dans l'un c'est une barbarie sauvage ; dans l'autre c'est une barbarie savante et par conséquent plus funeste et plus désastreuse.

Mais une telle société, si c'en est une, ne peut subsister ; il faut qu'elle se réforme ou qu'elle disparaisse. Y a-t-il un moyen de la préserver de sa ruine ? Oui, il y en a un, mais il n'y a que celui-là. La religion catholique peut empêcher cette société de tomber dans l'abîme sur lequel elle est penchée. Elle seule a le droit de commander aux hommes de s'aimer les uns les autres ; elle seule peut empêcher les grands d'écraser les petits ; elle seule peut faire comprendre aux possesseurs de la science et de la richesse, qu'ils se préparent un sort affreux, s'ils continuent à ne voir dans le don de l'intelligence et de la fortune qu'un moyen de monter plus haut sans égard aux enfants de Dieu qu'ils foulent aux pieds.

La religion catholique seule, rappelle à l'ouvrier le bonheur qui succédera au travail, aux privations, aux mépris qu'il endure ici-bas. Elle seule, en lui rappelant sa dignité d'homme, peut l'empêcher de trafiquer du sang et de la moralité de ses enfants.

Pour opérer ces prodiges, l'Église a besoin des instituts religieux abolis dans les pays protestants ; elle a besoin de ces anges de la terre qui s'interposent entre l'ouvrier, dont ils imitent la vie pauvre, et le chef de l'industrie, dont ils égalent, s'ils ne surpassent l'instruction et la naissance. Animés par l'exemple de ces hommes charitables, les riches apprendront à goûter les douceurs de la bienfaisance : bien plus, ils les imiteront.

Je termine. Puisque la religion Catholique est seule capable d'empêcher la ruine de la société et de nous rendre heureux ; puisque sans elle on ne peut attendre que barbarie, sachons donc l'aimer et la défendre en toute occasion : que toutes nos actions et nos études tendent à ce but.

C'est là ce que doit se proposer tout Catholique, mais nous surtout qui sommes en quelque sorte nourris dans son sein et qui goûtons toute la grandeur de ses bienfaits.

JEAN
M. L. C.

L'Abcille.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 26 Avril 1853.

A VENDRE.

Au bureau de *L'Abcille*, seconde édition du *Mois de Marie*, revue, corrigée et considérablement augmentée, pour la modique somme de 6 sous. On trouvera encore au même bureau *Stations du chemin de la croix*, précédées d'une courte instruction sur les *Indulgences*, 4 sous l'exemplaire. Nous avons en outre une collection de prières de toutes sortes que l'on trouvera difficilement ailleurs.

Tous ces petits pamphlets sont revêtus de l'approbation de Mgr. l'archevêque de Québec.

Jeudi dernier a eu lieu la plus touchante cérémonie que le catholicisme puisse nous présenter : Jeudi était pour la ville de Québec, encore si éminemment religieuse, un de ces jours que l'on a toujours hâte de voir arriver chaque année. Et en effet, peut-on rester insensible à la vue de cet essaim de jeunes enfants, à l'âme pure et candide, venant s'asseoir pour la première fois au banquet sacré, recevant pour la première fois dans leurs jeunes cœurs embrasés, ce divin Jésus après lequel ils soupiraient depuis long-temps ?

Ces cierges allumés, image de leur amour, ces vêtements plus blancs que la neige, emblème de leur pureté, ces cantiques si pleins de sentiments, ce pasteur attendri qui distribue lui-même le pain des anges à ses jeunes ouailles, tout réveille en nous des souvenirs qui son bien doux, tout nous rappelle cette heureuse époque, ce jour fortuné qui déjà, hélas ! est loin de nous, dans lequel nous recevions aussi pour la première fois Celui qui avait charmé nos cœurs. Oh ! non, non, jamais, parmi les jours qui nous restent à passer ici-bas, il ne s'en rencontrera un seul plus beau, plus heureux que celui de notre première communion : ce n'est qu'à cette heure où nous entrerons dans le céleste séjour qu'il nous sera donné de goûter des joies plus pures.

Aussi avec quel empressement les âmes religieuses de la ville ne se sont-elles pas trouvées à ce touchant spectacle ! Le vieillard courbé sous le poids des ans, s'était rendu avec peine au tem-

ple pour voir ses petits enfants aller à la Table Sainte. Demandez lui s'il a oublié le jour heureux de son enfance. Les larmes qui sillonneront ses joues vous en diront plus que ses paroles ! Et la mère, la mère ! qui pourrait dire ce qu'elle ressent en conduisant cet enfant chéri au festin de l'agneau ? Oh ! jamais elle ne saurait exprimer les émotions de son cœur maternel, et si elle ne le peut, qui pourra le faire ?

Tous enfin nous prenons part à cette fête, parce que nous portons une affection particulière à cette intéressante portion de la jeunesse et que nous savons que la prière qui part du cœur de ces anges terrestres, ne peut qu'attirer sur nous les bénédictions du ciel.

Le nombre des enfants qui ont fait leur première communion dans toute la ville est de 977, dont 279 à la cathédrale, 234 à l'église S. Patrice et 464 à l'église St. Roch. Parmi ces jeunes communicants nous voyons avec plaisir six de nos confrères.

Nous avons reçu une correspondance de St. Hyacinthe, qui malheureusement est venue trop tard pour trouver place dans nos colonnes d'aujourd'hui. Nous remercions affectueusement la Société Girouard de la bonté qu'elle témoigne à *L'Abcille*, en lui envoyant un si magnifique tribut, et en même temps nous la félicitons d'avoir des membres si propres à lui faire honneur.

M. le trésorier se plaint de ce qu'on ne pense pas assez à lui, il aimerait que les abonnés vissent à lui envoyer ce qu'ils doivent afin de monter un peu ses fonds. Rusticus est pleinement de son avis, parceque, dans sa rare perspicacité, il prévoit que l'on aurait besoin de quelques deniers dans le cas où certaine petite fête viendrait se présenter à l'improviste.

Le steamer Rowland-Hill est arrivé de Montréal samedi matin et le Québec, dimanche. Plusieurs vaisseaux d'outre-mer sont aussi entrés dans le port.

Par un rapport au parlement, nous voyons que du 6 juin 1840 au premier octobre 1852, les recettes totales du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal se sont élevées à la somme de £128,955, donnant, année moyenne, un revenu de £10,746 ; que, les Messieurs du Séminaire trouvent bien l'occasion de dépenser, puisqu'entre autres bonnes œuvres, ils donnent, dans les écoles communes, l'éducation gratuite à plus de 3,000 garçons, sans compter les écoles de filles, leur collège, etc. etc.

(Journal de Québec)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

FRANCE. L'escadre française a quitté Toulon pour l'Archipel, afin d'obtenir justice au sujet des Lieux-Saints.

Il paraît que le couronnement est remis au mois d'Août, parceque le Pape ne peut se rendre en France avant cette époque. Cependant on travaille déjà aux décorations de Notre-Dame pour le sacre.

Il y a longtemps que les offices de la semaine sainte n'avaient été aussi suivis que cette année à Paris. Un immense multitude, grave et recueillie, le cœur ému et le regard plein de sérénité, avait envahi dès l'aurore du jour de Pâques l'enceinte sacrée, Jamais, depuis son établissement, la communion pascale de Notre-Dame n'avait réuni à la Table sainte un concours plus empressé; les rangs et les opinions étaient confondus et unis comme les cœurs. Et ce que l'on contemplait avec plus d'espérance et de joie, c'était l'affluence des jeunes gens, gage heureux du retour de la foi dans les cœurs. La communion distribuée par deux prêtres a duré plus d'une heure et demie. Tel est le fruit des prédications du carême du P. Félix et de la retraite qui avait été suivie toute la semaine sainte par un nombreux auditoire.

Dans plusieurs églises de Paris, notamment à St. Roch et à St. Eustache, l'affluence était telle que beaucoup de personnes ont été obligées de s'en retourner faute de place.

Il s'est formé une commission, composée des personnages les plus illustres, sous la présidence de S. Em. le cardinal Gousset, afin d'élever une statue à Bossuet dans sa ville natale. Dijon a eu l'honneur de donner le jour aux deux plus grands hommes de l'Eglise de France, Saint Bernard et Bossuet; la statue de l'abbé de Clairvaux qui se voit sur la place publique de cette ville, semblait accuser l'absence de celle de l'*Aigle* de Meaux.

Marseille élève aussi une statue en l'honneur de son grand héros, Mgr Belunce.

L'Empereur a donné audience à une députation du haut commerce de la Cité de Londres. Les ministres d'Etat, des affaires étrangères et de l'intérieur assistaient à cette réception.

Sir James Duke, président de la députation a prononcé un discours dont voici la traduction :

“ Sire,

Nous avons l'honneur et la satisfaction de paraître devant Votre Majesté, pour lui présenter, ainsi qu'à la nation française, une déclaration du commerce de la capitale de l'empire britannique, renfermant l'expression des sentiments d'amitié et de respect dont ses membres sont animés envers leurs confrères de France.

Les circonstances qui ont provoqué cette manifestation se trouvant pleinement constatées dans la déclaration elle-même, qui est revêtue des signatures de plus de quatre mille négociants, banquiers et commerçants de Londres, nous ajoutons

que ce document représente fidèlement les sentiments du peuple anglais en masse.

“ Permettez-nous, Sire, en terminant, d'exprimer à Votre Majesté Impériale notre ardent espoir que, sous votre règne, la France et l'Angleterre seront continuellement unies par des relations intimes, et réciproquement avantageuses, et que de l'amitié de ces deux grandes nations résulteront des conséquences favorables à la paix du monde et au bonheur de l'humanité. ”

L'empereur a répondu en anglais, ainsi qu'il suit :

“ Je suis extrêmement touché de cette manifestation. Elle me confirme dans la confiance que m'a toujours inspirée le bon sens de la nation anglaise. Pendant le long séjour que j'ai fait en Angleterre, j'ai admiré la liberté dont elle jouit grâce à la perfection de ses institutions. Un moment cependant j'ai craint, l'année dernière que l'opinion ne fût égarée sur le véritable état de la France et sur ses sentiments envers la Grande-Bretagne. Mais on ne trompe pas longtemps la bonne foi d'un grand peuple et la démarche que vous faites près de moi en est une preuve éclatante. Depuis que je suis au pouvoir, mes efforts tendent constamment à développer la prospérité de la France. Je connais ses intérêts, ils ne sont pas différents de ceux de toutes les autres nations civilisées. Comme vous, je veux la paix, et, pour l'affermir, je veux, comme vous, resserrer les liens qui unissent les deux pays. ”

ROME. N. S. P. le Pape, dont la bienveillante attention s'étend sur tout ce qui intéresse la religion, les lettres et les arts, a daigné prendre sous sa protection le projet d'élever un monument au Tasse, et en même temps a donné une somme considérable sur sa cassette particulière pour cet objet. Ainsi c'est sous les auspices de Pie IX que s'achèvera bientôt le monument consacré à la mémoire du glorieux chantre des Croisades.

AUTRICHE. Le Général Haynau vainqueur et oppresseur des Hongrois est mort. Le convoi funèbre passa par Vienne pour se rendre à Gratz où il fut enterré. On a trouvé parmi ses manuscrits une histoire de ses campagnes hongroises.

Plusieurs des étudiants de l'université de Prague ont été condamnés à être fustigés, pour avoir fait des démonstrations en faveur de Kossuth.

PRUSSE. On a découvert un complot formé par les démagogues: quarante personnes ont été mises en état d'arrestation et dans les nombreuses perquisitions faites à domicile, des armes et des munitions ont été découvertes.

GENÈVE. Au milieu de ce mouvement qui entraîne les peuples protestants vers l'Eglise catholique, Genève, cet antique repaire de l'hérésie, cette Rome protestante, ne reste point en arrière. L'Eglise est devenue insuffisante pour les 12,000 catholiques qui forment la paroisse de la cité de Calvin. Une souscription a été ouverte afin de pouvoir construire, sous le titre de *Immaculée-Conception*, un temple digne des enfants de St François de Sales. Ici encore Pie IX figure à la tête de la liste des souscripteurs pour plus de 4,000 francs. Les Français favorisent de tout leur cœur cette entreprise, car la France paraît destinée à faire pour la vérité, ce que le prosélytisme de l'Angleterre fait pour l'erreur.

ÉTATS-UNIS. On a proposé dans la législature de Massachusetts une loi pour indemniser ceux qui ont souffert par l'incendie du couvent des Ursulines en 1834. La somme destinée à cet objet était de £ 50,000 Malheureusement ce bill a été perdu dans la chambre basse.

Dans notre numéro du 15 Mars, en parlant d'une émeute arrivée à Charlestown, nous avons promis de donner le récit de ce qui se passa à l'incendie du couvent des Ursulines de cette ville, en 1834. Malgré notre bonne volonté nous n'avons pu nous procurer plutôt les annales de la *Propagation de la foi* auxquels nous empruntons cette narration.

“ Un couvent d'Ursulines avec un pensionnat avait été formé, en 1820, par Mgr de Cheverus, à côté de l'évêché. Les y trouvant trop à l'étroit, Mgr. Fenwick leur acheta le magnifique terrain *Mount-Benedict*, à un mille de Charlestown, petite ville formant faubourg près de Boston. Les Religieuses y étaient au nombre de huit, avec plus de soixante pensionnaires, protestantes et catholiques, et un certain nombre de novices. La maison était florissante et paraissait devoir encore prospérer chaque jour davantage. Mais dans la nuit du 11 août 1834, la populace puritaine, excitée par les menées de quelques ministres fanatiques, se soulève dans Charlestown: tous les exaltés de Boston se joignent à eux, et avec des cris de fureur et de vengeance, se portent ensemble au *Mount-Benedict*. Tout le monde dans le monastère dormait déjà d'un paisible sommeil; au bruit qu'elles entendent du dehors, au fracas des clôtures et des portes qui tombent sous les coups des sectaires furieux, les Religieuses s'éveillent en sursaut, et avant qu'elles aient eu le temps de se vêtir, ainsi que les pensionnaires, la flamme incendiaire éclairait déjà leur paisible demeure. Elles se sauvent à demi-nues, pendant que les bri-

gands sont occupés à piller l'église et le monastère, et les flammes envahissent bientôt tous les bâtiments, qui s'écioulent avec l'église profanée.

“ Au milieu du tumulte, un des fanatiques était monté sur l'autel : je le dis avec effroi, d'une main sacrilège, il avait saisi le saint ciboire, dont il vida dans sa poche les parcelles précieuses, et rempli de l'orgueil satanique de Calvin, il s'était rendu dans une auberge de Charlestown.

Au milieu d'une foule avide d'entendre ses exploits sacrilèges, un irlandais catholique se trouvait là écoutant avec une terreur profonde, lorsque tout-à-coup le fanatique le reconnaissant, tire de sa poche plusieurs hosties, et d'un ton ricaneur : “ Tiens, dit-il en les lui montrant, voilà ton Dieu ; qu'as-tu besoin désormais ; d'aller le chercher à ton église ? ” L'Irlandais était muet d'horreur. Le sacrilège se sent alors saisi d'un besoin naturel ; il sort. Mais un quart d'heure, une demi-heure se passent, il ne revient plus. Une crainte vague s'empare des assistants : par un pressentiment dont ils ne peuvent se rendre compte, ils sortent et vont ouvrir, les lieux d'aisance. Le sacrilège était étendu sur le siège, mort, mort de la mort d'Arius.

“ Je ne puis vous dire, Messieurs, l'ineffable sentiment de terreur qui s'empara alors de cette troupe de protestants. L'Irlandais accourut bientôt à son tour, et admirant dans son cœur les œuvres de la justice divine qui frappait si promptement le coupable, il culpa la poche qui contenait les parcelles sacrées, et laissant les autres spectateurs sous le poids du saisissement qui les avait comme attachés autour de ce cadavre impur, il accourut à la cathédrale, où il remit en tremblant à l'Évêque le dépôt auguste dont il venait de s'emparer.

“ Ce fait extraordinaire, qui forme un si frappant épisode dans l'histoire du couvent brûlé, m'a été raconté par plusieurs témoins oculaires dont quelques-uns étaient protestants à cette époque, et depuis sont devenus catholiques : il est d'ailleurs connu de toute la population alors existante à Charlestown et à Boston ainsi que plusieurs autres faits, non moins intéressants de cette époque et aussi peu connus en Europe.

“ Lorsque l'Irlandais arriva à la cathédrale, Mgr. Fenwick était là, dans une ineffable angoisse, environné d'une partie de ses prêtres et des catholiques de la ville, qui attendaient tous ensemble le détail des événements de cette nuit désastreuse : on en connaissait les principaux faits, et la plupart des Religieuses et des pensionnaires du couvent avaient été rec-

cueillies dans les maisons catholiques de Boston. En entendant la nouvelle de ce qui venait de se passer dans Charlestown, l'évêque leva les yeux au ciel, lui demandant grâce pour les coupables, dont l'un venait d'être si promptement châtié, et s'attendant à chaque moment à une nouvelle catastrophe. Mais le bruit de la mort effrayante du sacrilège, en répandant une salutaire terreur dans toute la ville, ne tarda pas à calmer les fureurs fanatiques.

“ Lorsque le jour se fut levé, ce fut aux protestants à trembler à leur tour. Les Irlandais catholiques de tous les environs de Boston, parmi lesquels les événements de cette nuit terrible se répandaient avec rapidité, arrivaient par troupes immenses dans la ville, armés de tout ce qu'ils pouvaient trouver sous la main, et marchant vers la cathédrale, où le rendez-vous semblait s'être naturellement donné, en proférant des menaces de vengeance contre les protestants et leurs Eglises. Le travail cessait partout, d'heure en heure cette multitude exaspérée devenait plus formidable. Plus de vingt mille Irlandais demandaient à l'Évêque la permission de fondre sur les ennemis de leur foi ; la ville entière menacée d'être mise à feu et à sang, était dans la consternation. Mgr. Fenwick parut sur le perron de son église : sa figure était sublime de douleur et de résignation. D'un geste il calma la foule ; il lui parla avec l'autorité d'un père et d'un pasteur, il lui accorda qu'elle aurait eu le droit de se défendre, si elle avait été prévenue de l'attaque ; que citoyens d'un état libre, ils auraient pu et même dû faire leurs efforts pour mettre obstacle aux projets fanatiques des protestants ; mais le mal était fait, et le seul moyen de montrer dans ce moment la supériorité de leur Religion sur l'esprit de secte de leurs adversaires, était de leur pardonner et de remettre à Dieu seul le soin de faire justice. Catholiques, ils pouvaient, comme tous les citoyens, défendre leurs droits et ceux de leur religion, mais jamais se venger.

“ Je n'entre pas dans tous les détails de ce discours : il suffit de rapporter que Mgr. Fenwick fut admirable de sagesse et de modération chrétienne : une éloquence véritable coulait de ses lèvres avec cette simplicité et cette onction qu'il possédait si éminemment. Il commanda à chacun de rentrer chez soi, de se remettre au travail, de pardonner et de prier pour ses ennemis. Malgré leur exaltation poussée alors au dernier degré, tous comprirent leur Evêque : ils obéirent, et cette immense multitude qui, une heure auparavant, menaçait

Boston d'une ruine totale, s'écoula en silence, aux yeux des protestants stupéfaits de la puissance exercée par l'évêque catholique, non moins que de sa charité et de sa clémence. Tous les journaux retentirent des événements de *Mount-Benedict* ; tous y ajoutèrent le discours de l'évêque et dans tous également, protestants ou catholiques, on ne vit qu'un éloge, celui de sa grandeur d'âme. Pour les religieuses, elles se dispersèrent dans d'autres couvents des États-Unis ou du Canada, et sur le sommet du *Mount-Benedict* on voit encore aujourd'hui les ruines du monastère incendié, comme un témoignage toujours subsistant de la fureur des enfants de Calvin et de la clémence des Catholiques.”

ET DE CARON, PAS UN MOT.

Proverbe tiré d'un dialogue de Lucien. Ce dialogue a pour titre *Caron* ou le contemptateur. Caron s'étonne de ce qu'aucun mortel n'entre dans sa barque sans verser des larmes ; il la quitte pendant quelques heures et vient sur la terre pour découvrir ce qui peut causer aux hommes de si vifs regrets ; il rencontre Mercure, qui s'offre à lui servir de guide. Ce Dieu entasse plusieurs montagnes les unes sur les autres ; il aide le vieux Caron à les gravir, et parvenu au sommet, il lui montre l'univers. Caron voit les hommes qui s'agitent de toutes parts ; les uns amassent des richesses, les autres poursuivent les honneurs, d'autres ne respirent que les combats ; le plus grand nombre ne recherche que les plaisirs, et, Caron, fatigué de ce spectacle, finit par s'écrier à Dieu : Qu'est-ce que les pauvres mortels ? bois, lingots, sacrifices, combats, et de *Caron pas un mot.*

ÉPIGRAMME.

Lambin, mon barbier et le vôtre,
Râse avec tant de gravité,
Que, tandis qu'il rase un côté,
La barbe repousse de l'autre.

LE BRUN.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

A la Petite-Salle, M. M. Fournier.
Chez les Externes, M. P. Drolet.
Au Séminaire de Saint-Hyacinthe.
M. J. R. Ouellet.
Au Collège de l'Assomption, M. L. A. A. Jetté.
Au Collège de Ste. Anne, M. S. Vallée.
J. B. BLOUIN, *Gérant.*